

COMMISSION REGIONALE FOOT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Réunion du 26 avril 2018

Présents : JF Vallet, T Asseloos, JP Defour, R Seux, Y Vallet, JL Cournac (IA-IPR EPS), D Drescot, S Bret (directrice régionale UNSS).

Excusés : G Honoré, S Héros, N ConstanCIAS, JM Bodet.

INFORMATIONS FEDERALES COMMUNIQUEES PAR GEORGES HONORE :

Récemment une délégation composée de Brigitte Henriques, Hubert Fournier et Florian Béchon en charge du dossier du foot scolaire à la DTN, a été reçue par le ministre de l'Education nationale, M. Blanquer.

Ont été abordés les points suivants :

- La très prochaine signature de la nouvelle convention nationale EN/FFF/UNSS/USEP
- L'envoi d'une note aux Recteurs concernant les opérations partenariales « Foot à l'école », « la quinzaine du foot », le clip « Fiers d'être bleu », le support du chant de la Marseillaise...
- L'évolution sur les agréments concernant les intervenants extérieurs à l'école en primaire...
- L'accompagnement et le déploiement des sections sportives avec aménagement de la carte scolaire pour les cas spécifiques...
- L'insertion professionnelle aux travers d'expérimentation sur les métiers du sport.
- La collaboration fédérale à maintenir sur les sujets de lutte contre les harcèlements, l'égalité filles garçons, les valeurs morales et éducatives...

Des rencontres sont à poursuivre avec le conseiller du ministre.

EXAMEN DES TABLEAUX FOURNIS PAR THIERRY ASSELOOS :

Ces tableaux sont remplis à partir des informations données par le logiciel Foot2000. Ils représentent un état très exhaustif des différentes sections sportives de la LAuRAFoot.

Apparaissent entre autres, les risques de fermeture de certaines d'entre elles ne répondant plus au cahier des charges. Une simulation a été faite concernant le montant de la subvention que pourrait recevoir chaque section.

Une discussion s'engage sur la gestion du foot scolaire et universitaire par la commission régionale et ses déclinaisons dans les trois académies, et sur une critérisation commune pour l'attribution des subventions. Un exemple de ce que pourrait être ce mode de fonctionnement est donné par l'académie de Clermont, la commission pourrait s'en inspirer.

JF Vallet nous fait part des difficultés rencontrées avec le rectorat de l'académie de Grenoble s'agissant des sections sportives football. Il souhaite une action régionale auprès de cette académie aux fins d'avoir une même cohérence sur tout le territoire de la LAuRAFoot.

La présence à cette réunion de l'IA-IPR d'EPS, M. Jean-Luc Cournac, (académie de Lyon), a été particulièrement appréciée ; un souhait est formulé sur l'accueil dans notre commission régionale, une fois par an, des IA-IPR d'EPS des trois académies afin que l'information circule mieux et que les pratiques soient harmonisées.

Actuellement la LAuRAFoot compte 4 sections féminines en collège et 5 en lycée. Ceci amène une remarque de JL Cournac encourageant le développement de ce type de structure.

Les tableaux font apparaître la participation des sections à l'opération « La quinzaine du foot ». Suivant les districts, elle varie de 15 à 100%. JL Cournac souligne l'importance de cette démarche qui entre dans les actions éducatives souhaitées en section sportive. Les conventions passées avec l'UNSS sont différentes d'une académie à l'autre. Une harmonisation est-elle possible ? Un travail dans ce sens pourrait être mené dans les commissions mixtes UNSS/Ligue.

La réunion se termine sur les prochains rendez-vous. Parmi les dates possibles, une est déjà retenue, le 25 mars 2019. Les autres sont en réflexion.

Jean-Pierre DEFOUR
Président du département technique